



Avenant au contrat de travail

Par **Vivie7**, le **02/11/2017** à **16:56**

En 2015 j ai signé un avenant en passant leader augmentation 150 euros
En 2017 un 2 ème avenant chef d équipe augmentation 250 mais entre temps j étais black up de chef d équipe et je percevais et ma prime de leader et le prorata de chef d équipe maintenant uniquement ma prime de chef d équipe un avenant supprime le premier ?
Quelqu' un peut il m aider à voir plus clair ?

Par **morobar**, le **03/11/2017** à **07:41**

Bonjour,
Pour y voir plus clair il faut narrer la situation en français.
Black up ne veut rien dire et back-up pas plus.
Leader non plus sur le plan juridique.